



Déclaration de la FSU14 au CTSD 9 novembre 2020

Mr le Directeur académique,

Nous tenons ce CTSD alors que notre institution et ses personnels sont encore sous le choc de l'assassinat de l'un des nôtres, le professeur d'histoire/géographie, Samuel Paty. Cet assassinat a créé une très vive émotion au sein de notre profession, chez les élèves, les parents, mais plus largement chez tous les français. Plus que jamais, les valeurs de tolérance, de respect et d'humanité prennent sens et ne peuvent souffrir d'une politique de gestion aléatoire, tant en terme de moyens, de formation que d'ambition.

Nous tenons ce CTSD alors que nous connaissons à nouveau un épisode aigu de pandémie de COVID19. Ce contexte anxiogène alourdit le travail des équipes éducatives et les met en danger alors qu'elles sont déjà fortement éprouvées depuis le premier confinement. Cette mise en danger, tant sur le plan sanitaire qu'au plan psycho-social, s'ajoute au contexte engendré par l'assassinat de notre collègue.

Cette reprise du 2 novembre a été très éprouvante. Alors que les personnels des écoles, collèges et lycées ont attendu, pendant quinze jours, des consignes précises et un cadrage clair concernant l'organisation de l'hommage à leur collègue Samuel Paty, ils ont appris à 48 heures de la rentrée, que le temps d'hommage et d'échange entre collègues initialement prévu entre 8h et 10h était supprimé. Le revirement indigne de notre institution est le signe d'un profond mépris envers l'ensemble des personnels qui tiennent l'école à bout de bras.

Les personnels ont dû mettre sur pied une organisation en urgence, en lien avec les familles et ont dû tout remettre à plat le soir même où, mairies, directeurs, directrices, et chefs d'établissement avaient communiqué avec les familles. Les contraintes s'ajoutent, les contraintes se télescopent : protocole sanitaire, plan vigipirate mais aucune aide d'envergure n'est recrutée ou prévue. Les équipes assurent leurs missions, mais dans quelles conditions et à quel prix ? Le sentiment d'isolement est au plus haut.

L'éducation nationale française pâtit depuis un trop grand nombre d'années et à l'instar de beaucoup d'autres services publics, d'un sous-investissement chronique et d'un manque total de vision à long et moyen terme. Le nombre d'élèves par classe est un des plus hauts des pays de l'OCDE, la rémunération et la formation des enseignants parmi les plus basses, comme l'investissement par élève et par an.

Rapidement la FSU a anticipé les conséquences de la crise sanitaire et a exigé un recrutement des listes complémentaires. Dans notre département 8 postes de brigades ont été supprimés, aggravant la situation du remplacement dans les écoles, situation extrêmement tendue depuis le 1er septembre. Dès la reprise de novembre, des enseignant-es n'ont pas été remplacé-es, provoquant la répartition des élèves dans les autres classes. Comble de l'incohérence, des directeurs et directrices ont eu interdiction de proposer aux parents qui le pouvaient de garder leurs enfants. Les conséquences des injonctions et contradictions sont désastreuses.

Dans les établissements du second degré, alors que le protocole sanitaire implique une plus grande présence de personnels auprès des élèves, aucun moyen supplémentaire n'a été abondé. La crise met en lumière le manque de personnels, CPE, AED et santé sociaux.

Quant à l'accueil des élèves relevant de dispositifs ULIS, UEE, leur inclusion est remise en cause par des

effectifs élevés reflétant le manque de moyens alloués.

La mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS est particulièrement difficile pour les équipes au regard du nouveau protocole qui introduit de nouvelles restrictions pour l'enseignement de l'EPS. Ces dernières ont dû à nouveau, dans l'urgence, revoir leur organisation pédagogique.

Cependant le protocole de reprise « repères pour l'organisation de l'EPS en contexte COVID-19 novembre 2020 » rappelle la nécessité de l'enseignement de l'EPS : « Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect de prescriptions renforcées, émises par les autorités sanitaires. Les élèves pourront en effet continuer à utiliser les équipements sportifs extérieurs ainsi que les équipements sportifs couverts (gymnases), incluant les piscines. »

Nous vous demandons alors, de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès aux équipements sportifs dans les établissements du département en prenant contact avec les propriétaires d'installations là où les blocages demeurent.

Nous vous demandons par ailleurs que tout soit aussi mis en œuvre pour que l'enseignement de l'EPS puisse se faire en demi-groupe ou selon les modalités construites et demandées par les équipes afin d'articuler à la fois exigence sanitaire et ambition pédagogique.

Les effets délétères de la réforme Blanquer dans les lycées généraux et professionnels sur les structures et les enseignements, dénoncés par la FSU, sont criants. Elle induit une dégradation majeure des emplois du temps des élèves et des professeurs, et consacre la disparition des groupes classes. Effectifs élevés, brassage des élèves, dans les lycées le nombre de cas testés positifs côté élèves et côté personnels est alarmant. Le ministre Blanquer a fini par concéder, sous la pression des professeurs, des familles et des élèves, une organisation possible en demi classe. Nous ne pouvons que déplorer l'oubli des écoles et collèges où, là aussi, nombres de mesures du protocole renforcé ne peuvent être appliquées.

Le tableau est sombre, et les rares éclaircies ne sont guère dues qu'au professionnalisme et à l'investissement sans faille, des équipes, au service de leurs élèves, de leurs familles et du pays. Nous affirmons ici avec force, que pour que la situation ne se dégrade plus, priorité doit être donnée au renforcement du service public d'éducation, avec :

- L'amélioration de la protection de la communauté éducative : tant d'un point de vue sanitaire que sécuritaire,
- Le renforcement des capacités d'enseignement grâce à la baisse du nombre d'élèves par classe et à la formation des enseignants,
- La reconnaissance des personnels,
- Un recrutement urgent,
- La hausse de la qualité de l'information et du dialogue avec les personnels,
- Le retour et le renforcement du paritarisme et de ses prérogatives.

Nous alertons solennellement l'exécutif sur l'impérieuse nécessité de mieux anticiper les conséquences, sur le terrain, des décisions prises. Et d'informer au plus tôt, par des canaux officiels et non par les médias, au sujet de ces décisions.

Le manque d'ambition et de moyens a amené la FSU à appeler à la mobilisation dans l'Education demain, mardi 10 novembre. Le « grenelle de l'éducation » doit tenir compte des remontées, de la colère, de l'isolement et des demandes des personnels de terrain.